

Budget participatif : lancement de la 5^e édition, ouverture de la plateforme pour déposer ses projets

La Ville de Paris lance aujourd'hui la 5^{ème} édition du Budget Participatif Parisien. Les Parisiennes et Parisiens ont jusqu'au 4 février, 20h, pour déposer leurs projets sur la plateforme budgetparticipatif.paris

Le budget participatif de Paris est le plus élevé au monde : il représente 500 millions d'euros d'investissement sur l'ensemble de la mandature. Dispositif innovant de participation, il donne les clefs du budget de la Ville de Paris aux habitant-e-s, quels que soient leur âge ou leur nationalité. Les Parisien.ne.s ont ainsi l'opportunité de proposer et de décider directement d'un grand nombre de projets d'investissement pour leur Ville (612 projets votés depuis 2014).

L'année dernière, la participation au vote du budget participatif a atteint un record, puisque près de 170 000 Parisiennes et Parisiens y ont pris part, soit environ 7% de la population parisienne.

Pour Pauline Véron, adjointe à la Maire de Paris chargée de la démocratie locale et de la participation citoyenne, « le budget participatif permet à chaque Parisien de participer directement à la transformation de Paris, de rêver puis d'agir en proposant des projets concrets dans l'intérêt général. Ce choix d'Anne Hidalgo est une déclaration, de confiance faite aux citoyens ».

Cette année encore, 30 millions d'euros sont réservés à la réalisation de projets dans les quartiers populaires, dont l'Exécutif parisien a fait l'une de ses priorités. 10 millions d'euros sont consacrés au budget participatif des écoles et des collèges, afin de donner l'occasion aux plus jeunes d'être des acteurs et actrices à part entière de la vie de leur établissement.

Les Parisien.ne.s ont jusqu'au 4 février 20h, pour soumettre leurs projets, à l'échelle de Paris ou de leur arrondissement, sur la plateforme numérique dédiée : www.budgetparticipatif.paris.

De mars à mai, les Parisien.ne.s qui auront déposé un projet pourront être invités à participer à des ateliers de co-construction de projets. À partir du mois de juillet, tout le monde pourra consulter les projets qui seront ensuite soumis au vote du 7 septembre au 23 septembre 2018.